



1/2 - 1995

CROCODILE

Lettre aux Parlements d'Europe - Fondée par Altiero Spinelli • Letter to the Parliaments of Europe - Founded by Altiero Spinelli

Un projet précurseur
A precursory project

p. 5

A Parliament on top of CFSP ?
Un Parlement maître de la PESC ?

p. 9

Abolissons les parlements nationaux ?
Abolish National Parliaments ?

p. 12

Towards 1996
Vers 1996

p. 13

Chère lectrice, cher lecteur,

La Lettre Crocodile vous arrive à nouveau, après une brève période d'interruption de sa publication. Elle sera désormais consacrée en large partie à la préparation de la révision de Maastricht qui devrait débiter en 1996.

A partir de ce numéro, la Lettre sera élaborée, traduite, éditée et diffusée à l'initiative de l'association internationale « Club Crocodile » sans but lucratif. Cette association a été fondée le 12 janvier 1995 par un groupe de douze « partisans » de la construction d'une Europe sur base fédérale. L'association a repris le nom du Club créé le 9 juillet 1980 par Altiero Spinelli, qui ouvra la voie d'une réforme en profondeur de la Communauté européenne à travers le rôle d'initiative et de proposition constitutionnelle du Parlement Européen.

La préparation de la révision de Maastricht en 1996

Comme vous le savez, le Conseil européen de Corfu a décidé de créer un « groupe de réflexion », composé des représentants des Ministres des affaires étrangères des Quinze et du Président de la Commission européenne: intégré par Mme Elisabeth Guigou et M. Elmar Brok, représentants du Parlement Européen, ce groupe commencera ses travaux le 3 juin 1995

Dear readers,

The Crocodile letter is back after a brief interruption. From now on it will be largely devoted to the preparation of the revision of the Maastricht Treaty due to start in 1996.

Starting with this edition the Letter will be planned, translated, edited and distributed by the Club Crocodile International Association, a non profit making organisation, which was founded on 12 January 1995 by a group of twelve supporters of federal Europe. The association has taken over the name of the Club founded on the 9 of July 1980 by Altiero Spinelli, and which opened the way for indepth reform of the European Community through the power of initiatives and proposal of the European Parliament.

The preparation of the revision of Maastricht in 1996

As you know the European Council in Corfu decided to create a « group of reflection » comprising representatives of the foreign affairs ministries of the 15 and of the President of the European Commission: completed by Ms Elizabeth Guigou and Mr Elmar Briok representatives of the European Parliament. This group will start



(c.à.d. quarante ans après la réunion des Ministres des affaires étrangères des Six qui ouvra la voie à la rédaction des Traités de Rome) pour les terminer - très probablement - avant le Conseil européen sous présidence espagnole, qui aura lieu les 15 et 16 décembre 1995. Toutes les institutions de l'Union européenne (Parlement européen, Conseil, Cour de Justice, Cour des Comptes) ainsi que les organes de l'Union (Comité Economique et Social, Comité des Régions, Institut Monétaire Européen) préparent actuellement des rapports sur le fonctionnement du Traité d'Union et sur son évolution, qui seront adressés au groupe de réflexion.

L'action du Parlement européen

La commission institutionnelle du Parlement européen a chargé MM. Martin (PSE, R.U.) et Bourlanges (PPE, F) de rédiger le rapport du Parlement européen. Ce rapport sera voté par l'Assemblée plénière pendant la session du mois de mai et il sera basé sur les contributions de dix-sept sous-rapporteurs de la commission institutionnelle les avis de toutes les autres commissions parlementaires et les prises de position des groupes politiques.

Nous n'avons pas les moyens de vous présenter toutes ces contributions (leur publication intégrale requiert en effet l'impression d'un livre de plus que cent pages), mais nous voulons arrêter notre attention sur un point précis concernant la méthode choisie par le Parlement européen.

Lors de l'élaboration du « projet Spinelli » (1982-1984), du « rapport Martin » (1990-1991) et des projets de constitution « Colombo » (1990-1991), « Oreja » (1992) et « Herman » (1993-1994), la commission institutionnelle a rédigé des textes qui étaient basés en priorité sur la contribution personnelle des membres de cette commission plutôt que sur des prises de position préalablement figées au sein des groupes politiques. Les cinq sous-rapports du « projet Spinelli » avaient été rédigés à partir des « lignes directrices sur la réalisation de l'Union européenne » approuvées par l'Assemblée plénière en juillet 1982.

La préparation du rapport du Parlement européen pour le groupe de réflexion est en train de se faire sur la base d'une méthode inverse: les commissions pour avis, les sous-rapporteurs et les groupes politiques élaborent leurs contributions sans aucun point de référence préalable: MM. Martin et Bourlanges ont été ainsi obligés à rédiger une synthèse (le plus petit dénominateur commun) de cette large panoplie de contributions et la « preuve d'orchestre » qu'en résulte relève de la cacophonie beaucoup plus que d'une musique cohérente et agréable.

its work on 3 June 1995 (40 years after the meeting of the foreign affairs ministers of the Six which opened the way for the drafting of the treaty of Rome) and it will finish most probably before the European Council under the Spanish presidency which will take place on the 15 and 16 December 1995. All the Institutions of the European Union (European Parliament, Council, Court of Justice, Court of Auditors) as well as the organs of the Union (Economic and Social Committee, Committee of the Regions, European Monetary Institute) are presently preparing reports on the effectiveness of the Treaty for the evolution of the Union which are addressed to the group of reflection.

The action of the European Parliament

The Institutional Committee of the European Parliament has appointed Mr Martin (PSE, UK) and Mr Bourlanges (EPP, F) to draft the report of the European Parliament. This report will be voted upon by the plenary assembly during the May session and it will be based on the contributions of seventeen rapporteurs from the Institutional Committee, the opinions of all other parliamentary committees and the position of the political groups.

We do not have the means to let you have all these contributions (the full publication requires a book of over 100 pages) but we wish to draw your attention on to one point in particular, namely the method chosen by the European Parliament.

At the time of the preparation of the « Spinelli Draft » (1982-1984), the « Martin report » (1990-1991), the Colombo (1990 -1991) of « Oreja » (1992) and of « Herman » (1993-1994) constitutional programmes, the institutional committee drafted texts which were based as a matter of priority on the personal contributions of the members of this committee rather than on positions fixed in advance in the political groups. The five sub-reports of the « Spinelli draft » had been drafted according to guidelines on the realization of the European Union approved by the plenary assembly in July 1982.

The European Parliament's report for the group of reflection has been prepared by an inverse method: the committees, the sub-rapporteurs and the political groups are formulating their contributions without any prior point of reference: Messrs Martin and Bourlanges have therefore been forced to draft a synthesis (the lowest common denominator) of this broad panoply of contributions and the resulting dress



Le choix le plus risqué à été celui fait par les groupes politiques. Le fait d'avoir choisi un calendrier qui comporte l'approbation de la position de chaque groupe avant même de connaître le contenu du rapport Martin/Bourlanges aura comme conséquence inévitable la recherche du plus petit dénominateur commun au sein de chaque groupe et, par la suite, la recherche du plus petit dénominateur commun... de neuf plus petits dénominateurs communs (neuf étant les groupes politiques du PE: socialistes, PPE, libéraux, verts, GUE, ARE, EDN, RDE, FE).

L'exemple plus frappant des conséquences de ce choix a été montré par le groupe du Parti des Socialistes Européens qui n'a été même pas en mesure de présenter pour adoption une position commune au Congrès du Parti, réuni à Barcelone (6-8 mars 1995).

Pourtant, il n'y a rien de nouveau sous le ciel du Parlement européen, si nous rappelons les difficultés initiales de l'action d'Altiero Spinelli pendant la première législature du Parlement élu. Dans une note publiée par la Lettre Crocodile en mars 1981 (« Les groupes politiques et la réalité politique: une première réflexion ») Altiero Spinelli écrivait:

« Le Groupe PPE et le Groupe Socialiste ont prétendu avoir une ligne politique qu'en réalité ils n'avaient pas et, au lieu de laisser libres leurs membres d'agir selon leurs convictions, leur ont imposé une non-politique, un refus d'agir. Peut-être vaut-il la peine de commencer à réfléchir sur les limites politiques des groupes dans ce Parlement, sur la nécessité d'inventer des méthodes de travail qui mettent en évidence le fait que dans ce Parlement il y a des innovateurs et des immobilistes qui se déploient les uns et les autres de gauche à droite et, entre les deux, il y a le marais, qui lui aussi se déploie de gauche à droite. En terme de stratégie parlementaire, tout débat, toute alliance, toute manoeuvre concernant un sujet de dimension européenne vise à établir qui, entre les innovateurs et les immobilistes, a plus d'emprise sur le marais des incertains ».

Il est grand temps que les innovateurs présents dans tous les groupes politiques se montrent ouvertement et se rassemblent pour battre les positions si clairement exprimées par les immobilistes.

L'action des autres institutions et des organes de l'Union européenne

Nous attirons brièvement votre attention sur la préparation de la position des autres institutions et des organes de l'Union européenne en vue des travaux du groupe de réflexion. La Commission européenne a chargé M. Marcelino Oreja, ancien président de la commission institutionnelle du Parlement européen, du dossier « 1996 » : il devra le gérer en collaboration avec le Président Santer, mais il a déjà annoncé la couleur de son orientation lors de l'audition devant son ancienne

rehearsal bears more resemblance to a cacophony than to coherent and pleasant music.

The most riskiest choice has been made by the political groups. Having chosen a timetable which comprises approving the position of each group before even knowing the content of the Martin/Bourlanges report the inevitable result will be that each group will seek the lowest common denominator and consequently the lowest common denominator of nine even lower common denominators (there are nine political groups in the European Parliament: Socialist, EPP, Liberals, Greens, GUE, ARE, EDN, RDE, FE).

The most striking example of the nefarious consequences of this choice of method is given by the group of the European Socialists which was not even able to come up with a common position for adoption by the Party Congress in Barcelona (6-8 March 1995). Yet, at least to go by the initial difficulties of Altiero Spinelli's initiative during the first legislature of the directly elected Parliament, there is absolutely nothing new about all this.

In a note published in the Crocodile Newsletter in March 1981 (« The political groups and the political reality: first reflection ») Altiero Spinelli wrote as follows:

« The EPP Group, in the case of the Crocodile resolution, and the Socialist Group, in the case of the vote on the Commission's programme, both claimed to have a political line which in reality they did not have, and instead of leaving their members free to act according to their own convictions, they forced them to follow a non-policy by refusing to act at all. Perhaps it is worth starting to think about the political limitations of the group system in this Parliament; and about the need to devise work procedures which recognise the fact that innovators and immobilists are to be found right across the whole political spectrum, from left to right, and that between them lies a morass which also extends from left to right. In terms of parliamentary strategy, any debate, alliance or manoeuvre dealing with a major European topic aims to show who has obtained more influence over morass of floating voters, the innovators or the immobilists. »

It is high time that the innovators in each political group come in to the open and join forces to combat the blockers clearly expressed position. »

The action of the other institutions and organs of the European Union

A brief note on the preparation of other institutions and organs of the European Union in respect of the work of the reflection group. European Commission has entrusted Mr Marcelino Oreja, former president of the institutional committee of the European Parliament with the



commission, début janvier 1995. La préparation technique du travail de la Commission européenne a été confiée à une task-force coordonnée par M. Michel Petite, ancien membre du cabinet de Jacques Delors. La Commission européenne aura une première réflexion collégiale sur la révision de Maastricht lors d'un séminaire, le 20 avril à Bruxelles. Le secrétaire général du Conseil de l'Union, M. Jürgen Trumpf (il a été, entre autres, conseiller du représentant allemand dans le Comité Dooge et représentant permanent de l'Allemagne auprès de la CEE) a créé, lui aussi, une petite task-force dont le rôle serait plutôt celui de coordonner le travail au sein du secrétariat du Conseil et de rassembler toutes les informations nécessaires. Il revient plutôt à la présidence française d'introduire la discussion politique au sein du Conseil, à partir d'un rapport qui sera présenté lors d'une des prochaines réunions des Ministres des affaires étrangères et qui sera soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement réunis à l'occasion du Conseil européen de Cannes, les 25 et 26 juin 1995. Le Comité Economique et Social a créé un groupe institutionnel, présidé par le président du CES, M. Carlos Ferrer (ancien président de l'UNICE et vice-président du Mouvement Européen International), et composé notamment par les présidents des trois groupes qui composent le CES. Un premier projet de rapport a été élaboré par Mme Giacomina Cassina (qui représente les syndicats italiens au sein du CES). Le Comité des Régions a créé une commission institutionnelle, présidée par le Président du Comité, le français Jacques Blanc. Le rapporteur, M. Jordi Pujol (président de la Catalogne et leader de l'Assemblée des Régions d'Europe, ARE) a présenté un projet de rapport lors de la réunion de cette commission, qui a eu lieu à Montpellier le 13 mars 1995.

Dans notre prochaine Lettre, nous analyserons les éléments essentiels de tous ces rapports. Pour l'instant, nous nous bornons à publier une analyse sur les perspectives de l'élargissement de l'Union, des propositions sur le rôle des Parlements nationaux, un article de Michel Rocard sur un aspect spécifique mais crucial de la politique étrangère, une synthèse du projet Spinelli et un aperçu détaillé de tous les derniers événements qui concernent la préparation de 1996.

1996 « file » on which he will have to collaborate with President Santer, but he announced his approach at the time of the hearing before his former committee at the beginning of January 1995. The technical preparation of the work of the Commission has been given to a task force coordinated by Mr Michel Petite, former member of Jacques Delors' Cabinet. The European Commission will have a first collegial discussion on the revision of Maastricht during a conference on the 20 April in Brussels. The General Secretary of the Council of the Union, Mr Jürgen Trumpf (who was amongst others adviser of the German representative on the Dooge committee and is also a former German permanent representative to the EEC) has also set up a small task force, the job of which is to coordinate the work of the Council secretariat and to gather all necessary information. It will fall to the French Presidency to introduce the political discussion in the Council taking as its starting point the report which will be presented in one of the next meetings of the Foreign Affairs Ministers and which will be submitted to Heads of States and Governments at the European Council in Cannes on 25 and 26 of June 1995. The Economic and Social Committee has set up an institutional group headed by the Ecosoc president Mr Carlos Ferrer (former president of UNICE and vice-president of the European International Movement) and comprising in particular the presidents of the three groups which make up Ecosoc. A first draft report will be drawn by Mrs Giacomina Cassina (who represents the Italian Trade Unions on Ecosoc).

The Committee of the Regions has set up an institutional committee headed by the committee's president, the Frenchman Jacques Blanc. The rapporteur, Mr Jordi Pujol (president of Catalogna and leader of the Regional Assembly of Europe, ARE) presented a draft report at a meeting of this committee in Montpellier on the 13 March 1995. In our next « Newsletter » we will analyze the salient features of these reports.

For the moment we publish an analysis of enlargement perspectives of the Union (proposals on the role of national parliaments) an article by Michel Rocard on a specific but crucial aspect of foreign policy, a synthesis of the Spinelli Draft and a detailed overview of all the latest developments concerning the preparation of 1996.

Crocodile : lettre aux Parlements d'Europe a été conçu pour faire connaître les points de vue des Intergroupes fédéralistes constitués au sein du Parlement européen, dans les Parlements nationaux, et dans les autres organes élus.

Crocodile représente aujourd'hui un instrument de communication et d'information indispensable pour les élus et les électeurs européens.



Un projet précurseur

« Le nom de Spinelli est bien sûr attaché à son projet de Traité sur l'Union européenne, que je conseille de relire à tous ceux qui s'engageront dans les difficiles réflexions de 1996. »

(Jacques Delors devant le PE, le 19 janvier 1995)

Voilà un conseil qui nous pousse à vous offrir une résumé succinct du projet de Traité instituant l'Union européenne, adopté par le Parlement européen le 14 février 1994.

Préambule. Dans le préambule, il est précisé que l'Union européenne a pour objectif de poursuivre et de relancer l'oeuvre d'unification démocratique de l'Europe au moyen d'institutions plus efficaces et plus démocratiques et sur la base des principes de la démocratie pluraliste, du respect des droits de l'homme et de la prééminence du droit. Le préambule réaffirme les objectifs de paix, de liberté et de coopération internationale; il évoque le rôle des collectivités locales et régionales ainsi que le principe de subsidiarité.

Première partie (articles 1-8 et 44). Dans la première partie, deux principes essentiels sont mis en évidence: l'attribution de la citoyenneté de l'Union aux citoyens des Etats membres et la reconnaissance des droits et des libertés fondamentaux pour toute personne relevant de la juridiction de l'Union. Le Traité stipule aussi que l'Union fait sien l'acquis communautaire.

Deuxième partie (articles 9-13). La deuxième partie porte sur les buts de l'Union dans les domaines social, économique, des relations internationales et de la coopération au développement. Dans cette même partie, deux éléments essentiels sont définis: 1. les méthodes d'action, c.à.d. l'action commune émanant des Institutions de l'Union en tant que telles et la coopération entre les Etats membres qui s'inscrit dans le cadre du Conseil européen; 2. les compétences, qui peuvent être exclusives - quand leur exercice relève immédiatement de l'Union - et concurrentes - quand l'exercice est subordonné à une décision spéciale attestant le caractère bénéfique de l'intervention de l'Union.

Institutions (articles 14-43). Les institutions et les organes de l'Union sont les mêmes que ceux de la Communauté. Le Conseil décide à la majorité; la composition de la Commission peut être modifiée par une loi « constitutionnelle » et le Parlement participe à la nomination des membres de la Cour de Justice. La formation de la Commission comporte une innovation essentielle: le Conseil européen en nomme un président-formateur; le Parlement lui donne l'investiture en approuvant en même temps son programme.

La formation de la loi est confiée, via une navette et un comité de conciliation, au Conseil et au Parlement. La Commission conserve le pouvoir d'initiative. Ni le Parlement ni le Conseil n'ont le

A Precursory Project

« The name of Spinelli is surely attached to his Draft Treaty establishing the European Union, and I advise all those who are committed in the difficult reflexions about 1996 to read it again »

(Jacques Delors at the EP on 19 January 1995)

Here it is an advice that leads us to give you hereunder a concise summary of the Draft Treaty establishing the European Union, adopted by the European Parliament on 14 February 1984.

Preamble. The preamble states that the aim of the European Union is to continue and revive the democratic unification of Europe by means of more efficient and more democratic institutions and on the basis of the principles of pluralist democracy, respect for human rights and the rule of law. The preamble also restates the objectives of peace and liberty and international cooperation and refers to the role of local and regional authorities and to the principle of subsidiarity on which Community action must be based.

Part one (articles 1 to 8 and 44). Part one lays down two cardinal principles of the Treaty. The first concerns the conferring of citizenship of the Union on citizens of the Member States. The second concerns the fundamental rights and freedom granted to every person coming within the jurisdiction of the Union. Part one of the Treaty provides that the Union shall take over in full the Community patrimony.

Part Two (articles 9 to 13). Part two concerns the objectives of the Union in the social sphere, the economic sphere, the sphere of international relations and the sphere of development cooperation. Part two outlines two basic features of the Union: 1. methods of action, e.i. common action undertaken by the Institutions of the Union as such, and cooperation between the Member States which takes place within the European Council; 2. competences describes as exclusive competences, which the Union has the right to exercise forthwith, and concurrent competences, the exercise of which by the Union requires a special decision establishing that there is a benefit to be obtained from the Union's action and subject to special procedures.

Institutions (articles 14 to 43). The institutions of the Union are the same as those of the Community. The Council generally decides by a majority, the composition of the Commission may be changed by an organic law and Parliament participates in the appointment of the Members of the Court of Justice. A fundamental innovation concerns the system for appointing the Commission: the European Council designates the President who constitutes the Commission. Parliament invests it by approving its programme. The enacting of legislation is entrusted via a system whereby draft laws are shuttled between the institutions and a Conciliation Committee, to the





6

dernier mot. A tous les stades de la procédure, chaque institution doit respecter un délai au-delà duquel elle ne peut plus participer à la décision.

Le pouvoir exécutif est attribué exclusivement à la Commission, soit sous la forme d'un contrôle de l'action des autorités nationales et locales, soit sous la forme d'une action directe de l'Union.

Politiques de l'Union (articles 45-46). Dans le cadre de l'action de l'Union, la priorité est accordée à l'expansion équilibrée et à l'élimination progressive des déséquilibres qui existent entre les diverses zones et régions. La coordination des législations nationales est assurée par la méthode de la coopération dans les matières qui concernent le sentiment d'appartenance des citoyens à l'Union et la lutte contre la criminalité internationale.

Politique économique (articles 47-54). Elle repose sur le renforcement du marché intérieur (y compris la législation fiscale) et de la concurrence, ainsi que sur une action de coordination active des politiques de conjoncture des Etats membres. La politique de crédit et monétaire (avec la mise en place progressive de l'ECU) constitue un élément vital de la politique économique de l'Union.

Politique de la société (articles 55-62). Elle englobe la politique sociale et de la santé, la politique à l'égard des consommateurs, la politique régionale et celle de l'environnement, la politique de l'éducation et de la recherche, la politique culturelle et celle de l'information.

Relations internationales (articles 63-69). L'Union emploie dans ce secteur la méthode de l'action commune en matière commerciale et de coopération au développement. Dans ce cadre, la Commission représente l'Union, conduit l'action, négocie les traités et établit des représentations dans les pays tiers. Dans d'autres secteurs d'intérêt commun (y compris les problèmes inhérents aux armements, à la politique de défense et au désarmement), l'Union emploie la méthode de la coopération, mais le Conseil européen peut confier des missions particulières aux autres institutions de l'Union.

Finances (articles 70-81). Le pouvoir d'imposition de l'Union est renforcé à travers la création de nouvelles recettes fiscales, la capacité à émettre des emprunts, la création d'un système de péréquation financière en faveur des régions les plus défavorisées et une programmation financière pluriannuelle.

Dispositions finales. L'entrée en vigueur du Traité est subordonnée à sa ratification par la majorité des Etats membres représentant au moins 2/3 de la population totale de la Communauté. La modification du Traité est liée à l'accord des institutions et à la ratification par l'ensemble des Etats membres de l'Union.

Council of the Union and Parliament. The right to propose legislation lies basically with the Commission. Neither Parliament nor the Council has the last word. At each stage of procedure each institution is subject to a time-limit, beyond which it loses its power to take part in the decision-making.

The power of implementation is entrusted to the Commission exclusively, either in the form of supervision of the action taken by national and local authorities or in the form of direct action by the Union.

The Union's policies (articles 45 and 46). *Concerning the Union's policies priority is given to a balanced expansion and the progressive elimination of the existing imbalances between the various areas and regions and to coordination of national law in accordance with the method of cooperation with regard to the feeling of individual citizens that they are citizens of the Union and the fight against international crime.*

Economic policy (articles 47 to 54). *The economic policy of the Union is based on the strengthening of the internal market and competition and on the active coordination of the conjunctural policies of the Member States. Credit policy and monetary policy (attainment by stages of the ECU) also form an important feature of the Union's economic policy.*

Policy for society (articles 55 to 62). *It includes, in a single framework, social and health policy, consumer policy, regional policy and environmental policy, and education and research policy, cultural policy and information policy.*

International relations (articles 63 to 69). *The Treaty provides that the Union shall act in that sector by the method of common action in the sector of commercial policy and in the sector of development policy. Within this framework the Commission represents the Union, takes action, negotiates Treaties and establishes representations in non-member states. In other sectors of common interest (including issues relating to arms, defence policy and disarmament) the Union acts by the method of cooperation but the European Council may delegate specific tasks to the other Union Institutions.*

Finance (articles 70 to 81). *The power of taxation by the Union is strengthened by the creation of new sources of revenue and a wider power to obtain loans, the creation of a system of financial equalization in favour of the least favoured regions and a multiannual financial programme.*

Final provisions (articles 82 to 87). *The entry into force of the Treaty is subject to ratification by a proportion only of the Member States (the majority, with at least two-third of the total population). Amendment of the Treaty is conditional upon the agreement of the institutions and ratification by all Member States of the Union.*



Un ami du Crocodile, qui a participé à la négociation du Traité de Maastricht, nous a envoyé la réflexion qui suit sur l'élargissement de l'Union européenne.

L'ordre continental en Europe et l'élargissement de l'Union européenne

On oublie parfois le fait que le Traité sur l'Union européenne a été négocié entre les Douze avec l'objectif de poursuivre le processus d'intégration politique, économique et monétaire... à Douze, jusqu'à la réalisation de la troisième étape de l'UEM (au plus tard en 1999) et en passant à travers la révision du Traité en 1996. Les pays riches de l'Europe, candidats à l'adhésion, auraient été placés dans la salle d'attente de l'espace économique européen (EEE), tandis que les anciens pays communistes auraient été liés pendant une longue période à l'Union par les accords d'association.

Tout le monde sait que le Conseil européen de Lisbonne, réuni en juin 1992, renversa le calendrier décidé à Maastricht en établissant le délai « ad quem » (31 décembre 1994) pour l'entrée dans l'Union des pays de l'AELE: ce qui avait comme conséquence inévitable le renvoi de l'approfondissement après l'élargissement. Plusieurs voix se sont levées pendant toute la phase des négociations pour mettre en lumière le risque de cette procédure pour la solidité de l'Union, ceci jusqu'au 4 mai 1994 lors de l'adoption de l'avis conforme par le Parlement européen. La décision politique assumée par le Conseil européen de Lisbonne a été donc avalée par les institutions de l'Union, par les gouvernements et par les parlements nationaux, même si un nombre important de leaders politiques en Europe (le premier étant M. Delors) n'avait pas arrêté de plaider en faveur de l'approfondissement préalable à l'élargissement.

En ce qui concerne les prochaines étapes de l'élargissement de l'Union, le Conseil européen - réuni à Corfou et à Essen - a fixé le délai « a quo » des négociations (l'après-1996: les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont pas précisé s'il s'agit de la fin des négociations ou de la fin des ratifications) mais pas le délai « ad quem », tandis qu'il a établi la liste des pays susceptibles d'être intégrés dans l'Union: Malte et Chypre; Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie; Roumanie, Albanie, Bulgarie; Lettonie, Estonie, Lituanie; Slovaquie (13). On voit bien que la liste ne comprend pas les membres de la Communauté des Etats Indépendants (la Russie et les autres), la Turquie, les autres républiques de l'ancienne Yougoslavie, la Suisse, l'Islande, la Norvège et les petits Etats (Andorre, San Marino, Lichtenstein, Monaco). Il est tout à fait clair que la perspective

A friend of the Crocodile who participated in the Maastricht Treaty negotiations has sent us this reflection that follows upon the enlargement of the Union.

7

The European continental order and the enlargement of the European Union

Sometimes one forgets that the Treaty of European Union was negotiated amongst the Twelve with the objective of pursuing the process of political, economic and monetary union... of the Twelve up until the establishment of the third step of EMU (1999 at the latest) and including the revision of the Treaty in 1996. The rich countries of Europe which were candidates for admission had been placed in the waiting room styles the Economic Area (EEA) while the former communist countries were to be linked to the Union for a long period by Association Agreements. Everyone is aware that the European Council in Lisbon which met in June 1992 reversed the programme fixed in Maastricht by agreeing the deadline of December 1994 for the accession of the EFTA countries, which had the inevitable effect of pushing « deepening » behind « widening ». Many voices were raised during the negotiating phase in order to highlight the risk inherent in this procedure for the solidity of the Union right up until the 4th May 1994 when the European Parliament gave its « avis conforme ». The political decision of the European Council in Lisbon was, thus, endorsed by the institutions of the Union, by the Governments and by the National Parliaments despite the fact that a number of important European political leaders (the most prominent being Mr Delors) never ceased pleading in favour of deepening in advance of enlargement.

With regard to the next stages of enlargement of the Union the European Council meeting in Corfu and Essen fixed a deadline « a quo » for the negotiations (post 1996 the Heads of State and Government did not specify if this comprised the end of negotiations or the end of ratification) rather than « ad quem », despite the fact that a list of countries which might be integrated into the Union: Malta and Cyprus, Hungary, Poland, the Czech republic, Slovakia, Rumania, Albania, Bulgaria, Latvia, Estonia, Lithuania, Slovenia (13). One notes that this list does not include members of the Commonwealth of Independent States (Russia and the others), Turkey, the other republics of the former Yugoslavia, Switzerland, Iceland, Norway and the small States (Andorra, Monaco, Liechtenstein, San Marino). It is certainly clear that the perspective on the next enlargements is very different than that which led



de ces prochains élargissements est très différente de celle qu'a conduit l'Union à s'élargir à Quinze. Avant tout - nous l'avons déjà dit - personne a établi le délai « ad quem ». En deuxième lieu, tout le monde sait que l'intégration des anciens pays communistes posera des problèmes très complexes pas seulement du point de vue institutionnel mais aussi du point de vue de leur participation aux politiques communes, à partir des politiques agricole et structurelle. En troisième lieu, l'élargissement vers un nombre de pays proche à trente impose le choix incontournable entre la dilution dans une large zone de libre échange (la vision britannique) et la création d'un noyau plus restreint de pays prêts à accepter tous les contraintes d'une « Communauté » (ce mot apparaît moins ambigu du mot « Union ») fondée sur une forte solidarité à l'intérieur et vers l'extérieur et gérée par un système constitutionnel de type fédéral.

On parle depuis longtemps d'une Europe à plusieurs cercles, mais nous croyons qu'il y a une différence fondamentale entre les cercles concentriques de Jacques Delors (un premier cercle fondé sur une Fédération d'Etats nationaux liés entre eux par des engagements en matière monétaire et de sécurité; un deuxième cercle rassemblant la plus grande partie de pays membres de l'Union ou candidats à y devenir; un troisième cercle couvrant tout le continent) et les cercles « olympiques » d'Edouard Balladur (un cercle rassemblant les pays qui veulent mettre en commun la dimension monétaire; un autre cercle rassemblant les pays qui veulent mettre en commun la dimension de la défense...).

L'approche de Jacques Delors permettrait d'établir une « communauté » fondée sur des institutions supra-nationales tandis que l'approche d'Edouard Balladur nous conduirait à élargir l'inefficace méthode intergouvernementale appliquée à l'accord de Schengen, avec des conséquences néfastes sur la dimension démocratique de l'intégration européenne. Pour avancer avec détermination sur la voie indiquée par Jacques Delors, il faut qu'un groupe de gouvernements nationaux et le Parlement européen exigent que la première partie des négociations sur la révision de Maastricht soit consacrée à une réflexion sur le nouvel ordre qui devrait être établi sur le continent européen.

L'hypothèse d'un élargissement de l'Union européenne jusqu'à trente pays pourrait être ainsi remplacée par la définition d'un projet politique plus cohérent et conforme aux intérêts de tous les pays du continent, qui devrait tenir compte en même temps de l'urgence de consolider un système de sécurité et de démocratie sur tout le continent et de la nécessité de sauvegarder et de développer les acquis de l'intégration communautaire.

the Union to expand to 15. Firstly - as we have already said - nobody fixed a deadline « ad quem ». secondly, everyone knows that the integration of the former communist states will pose very significant problems - not only from an institutional perspective but also as regards their participation in common policies, starting with agricultural and structural policies. Thirdly enlargement to a number of countries approaching thirty presents unavoidable choices between dilution into a large free trade zone (i.e. the British vision) and the creation of a restricted core of countries ready to accept the constraints of a « community » (this word appears less ambiguous than the word « union ») based on a strong internal solidarity strength facing the exterior and managed by a constitutional system with a federal character.

For a long time in Europe we have spoken of circles but there are fundamental differences of type. On the one hand you have the « concentric circles » of Jacques Delors (a first circle based on a federation of states tied together by commitments regarding monetary matters and security, a second circle gathering together the majority of the members and candidates for membership of the Union, and a third circle covering the continent). On the other hand you have the « Olympic circles » of Edouard Balladur (a circle bringing together the countries which wish to deal jointly on monetary matters, another bringing together those who wish to co-operate on defence...). The Delors approach would facilitate the establishment of a « community » founded on supra-national institutions whereas the approach of Balladur would lead us to enlarge the inefficient method of intergovernmental applied to the Schengen agreement with the negative consequences for the democratic dimension of European integration. in order to move forward along the path identified by Delors it is necessary that a group of national governments and the European Parliament agree that the first step in the negotiations for the revision of Maastricht will be devoted to contemplation on the new order which needs to be established on the European Continent.

The notion of an enlargement of the European Union to about 30 countries could thus be replaced by the definition of a more coherent political project which could conform to the interests of all the countries on the continent and which can simultaneously take account of the urgency of consolidating a system of security and democracy throughout the continent. and the necessity of protecting and developing the agreement in favour of community integration.

Pourquoi et comment renforcer le contrôle du PE sur la PESC de l'Union

Les raisons de créer un Centre d'Analyses pour la Prévention des Crises sont de deux ordres. Tout d'abord, elles procèdent d'un constat et d'un environnement international et diplomatique. Ensuite, elles s'inspirent de la volonté de doter le Parlement européen d'un outil de contrôle et d'impulsion au service d'une grande cause: la diplomatie préventive et l'action humanitaire.

La création d'un Centre d'Analyses ayant pour mission de diagnostiquer les situations de crise susceptibles de se déclarer sur la planète trouve un intérêt particulier dans la définition et le développement de la sphère d'influence que le Parlement Européen entend exercer quant à la définition et aux formes d'intervention de la PESC de l'Union.

L'article J.2 du Traité sur l'Union européenne ne fixe-t-il pas comme objectifs à cette politique « le maintien de la paix et le renforcement de la sécurité internationale », ainsi que « le développement et le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales », prévoyant la mise en oeuvre d'une coopération débouchant sur l'arrêté de positions communes et l'adoption d'actions communes ?

L'article 130 U du Traité ne mentionne-t-il pas l'objectif général du développement et de consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, ainsi que l'objectif du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ?

Il apparaît alors très clairement que la mise en place d'une entité d'essence parlementaire, chargée de recueillir et de traiter toutes informations et données d'ordre statistique, expérimental ou autre, d'analyser ces données et de produire des rapports, s'inscrit dans le cadre plus large de l'action du Parlement européen en matière de respect et de défense des droits de l'homme et de la démocratie, d'une part, dans la sphère de la politique de coopération avec les pays tiers, d'autre part, et dans l'optique du maintien de la paix, enfin.

Organe délibérant, de surveillance et de contrôle, le Parlement européen doit disposer d'instruments au service de l'influence et des pressions qu'il entend exercer. La création d'un Centre d'Analyses capable d'aider à la décision d'action de prévention étant jugée nécessaire, il faut se poser la question de son rattachement.

Il faut souhaiter qu'il soit de caractère public. En effet, un organisme purement privé n'aura pas

Why and how to reinforce the EP control on Union's CFSP (PESC)

There are two arguments in favour of establishing an Analysis Centre for Active Crisis Prevention. The first reflects an acknowledged need and an international and diplomatic environment. The second is based on the determination to endow the European Parliament with a monitoring and advisory body in the service of a major cause: preventive diplomacy and humanitarian action.

The establishment of an Analysis Centre with the task of identifying latent crises takes on particular importance in connection with the definition and development of the influence which the European Parliament intends to exert on the process of laying down ground rules and forms of intervention under the Union's common foreign and security policy.

Does not Article J.2 of the Treaty on European Union lay down as the objectives of that policy « the preservation of peace and the strengthening of international security and the development and consolidation of democracy and the rule of law, and respect of human rights and fundamental freedoms » making provision, with a view of achieving those objectives, for the implementation of cooperation leading to the definition of common positions and the adoption of joint actions ?

Does not Article 130U of the Treaty refer to the general objective of development and the consolidation of democracy and the rule of law and the objective of respect for human rights and fundamental freedoms ?

It is very clear that the establishment of a parliamentary body responsible for collecting all statistical, experimental and other information, analysing that information and drawing up reports is of a piece with the broader efforts being made by Parliament, firstly, to foster respect for and the defence of human rights and democracy, secondly, in the sphere of cooperation with third countries, and finally, with a view to preserving peace.

As a decision-making, supervisory and monitoring body, Parliament must have at its disposal instruments which enable it to exert influence and pressure. Given that the establishment of an Analysis Centre capable of contributing to decisions regarding prevention measures is necessary, to which institution should that Centre be attached ?

It must be a public body. A purely private body would not enjoy the authority needed to collect the most sensitive information and, more importantly,





l'autorité nécessaire pour collecter les données les plus sensibles et moins encore celles nécessaires à la crédibilité de recommandations à caractère stratégique.

Dès lors, le rattachement aux Nations-Unies pourrait apparaître comme la meilleure solution. Mais il est clair que la mission d'un tel organe comporterait la mise en observation d'un certain nombre d'Etats eux-mêmes membres des Nations-Unies. La totale liberté nécessaire à l'observation, comme à l'élaboration des recommandations, pourrait être affectée par la présence de tels Etats à l'Assemblée générale, voire au Conseil de Sécurité.

L'Union européenne, parce qu'aucun des Etats qui la composent ne relève, à l'évidence, de telles situations, paraît beaucoup plus adéquate pour exercer la responsabilité d'un tel Centre d'Analyses. On peut d'ailleurs prévoir que les analyses et recommandations qu'il formulera soient systématiquement transmises au Secrétaire général des Nations Unies.

Faut-il enfin rattacher ce Centre à la Commission ou au Parlement ? C'est un point très ouvert. Cependant, la Commission, dont le service ECHO pour les aides humanitaires fait déjà de manière ponctuelle et discrète une partie de ce travail, ne pourrait le conduire qu'en intégrant à ses observations et recommandations tous les éléments relevant des raisons d'Etat nationales ou européennes qui pourraient se trouver mises en cause. L'autorité parlementaire sera plus libre, détachée qu'elle est de la décision elle-même, de formuler et de rendre éventuellement publiques des analyses sévères et des recommandations très fermes.

C'est la raison pour laquelle, je propose que le Parlement européen - qui mène depuis des longues années un grand combat pour le respect de la dignité humaine et de la paix - se dote d'un tel Centre d'Analyses, sous l'autorité de sa commission des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense.

Dans cet esprit, la mission du Centre peut se décliner comme suit:

- * rassembler toute l'information nécessaire et savoir notamment où elle est;
- * publier un rapport annuel sur les conflits en cours et les conflits latents ou potentiels;
- * mettre au point des diagnostics de probabilité de crise et des propositions ou recommandations de décision appuyées sur la convergence d'actions publiques et privées et transmis à la commission des affaires étrangères du Parlement européen qui prendrait la décision de demander au Président du Parlement de les adresser aux autorités concernées;

that required to ensure the credibility of its strategic recommendations.

Accordingly, the best solution might seem to be to attach the Centre to the United Nations. However, it is clear that the task of such a body would include the observation of a number of states which are themselves members of the United Nations. The complete freedom which is fundamental to the task of monitoring, and that of drafting recommendations, could be undermined by the presence of such states in the General Assembly or even the Security Council of the United Nations.

Since no such situation could arise in its case, the European Union seems to be a much more appropriate body to take on responsibility for an Analysis Centre of this kind. Provision could also be made for its analyses and recommendations to be forwarded systematically to the United Nations Secretary-General.

Finally, should the Centre be attached to the Commission or the European Parliament ? This is open to discussion. However, the Commission, whose ECHO service for humanitarian actions already carries out part of this work unobtrusively in individual cases, would be forced to incorporate into its observations and recommendations all the factors relating to *raison d'Etat* at national or European level. Parliament would have greater freedom, since it is involved in the decision itself, to draft and perhaps publish hard-hitting analyses and firm recommendations.

For this reason, I propose that the European Parliament, which has been campaigning for many years in favour of respect for human dignity and peace, should establish such an Analysis Centre under the authority of the Committee on Foreign Affairs, Security and Defence Policy.

Accordingly, the Centre's role can be described as follows:

- * compiling all the requisite information, knowing where it is;
- * publishing an annual report on current, latent and potential crises;
- * drawing up forecasts of the probability of a crisis occurring and proposals or recommendations for decisions based on the coordination of public and private measures, forwarded to the Committee on Foreign Affairs, Security and Defence Policy, which would take decision to ask the President of Parliament to forward the proposals of action to the decision-making authorities;
- * updating and submitting proposals to the European Parliament's Committee on Foreign Affairs, Security and Defence Policy for a classification of the countries being monitored, at risk, in crisis and which are the theatre of a local war.





* tenir à jour et proposer à la commission des affaires étrangères un classement des pays déclarés en observation, en situation de crise ou de guerre locale.

Le poids des recommandations ou des propositions sera certainement plus grand si les décideurs politiques destinataires se trouvent devoir être sensibles à l'autorité politique de l'émetteur. Le Parlement européen peut donc avoir un rôle important à jouer en cette matière en utilisant l'expertise professionnelle et la capacité de préparation du nouveau Centre d'Analyses pour la prévention active des Crises.

Michel Rocard

The influence of the recommendations and the proposals would certainly be greater in the political decision-makers to whom they are addressed felt compelled to take into account the political authority of the author. Here, the European Parliament can play an important role, with instruments which enable it to help define the forms of intervention, which may be carried out under the common foreign and security policy by drawing up crisis forecasts and dealing with potential crises before they escalate.

Michel Rocard is the rapporteur of the Euro-pean Parliament's Committee of Foreign Affairs, Security and Defence Policy on the establishment of a European Parliament Analysis Centre for Active Crisis Prevention

« Nous sommes bien conscients du fait qu'en vous écrivant en français et en anglais, qui ne sont ni l'une ni l'autre notre langue maternelle, nous risquons de commettre des fautes linguistiques plus au moins graves, et nous imposons, d'autre part, un effort supplémentaire à nous-mêmes qui écrivons et à quelques-uns d'entre vous qui nous lisez. Mais c'est là le destin de toute langue qui devient « koiné diálektos », « lingua franca ». Il en a été ainsi, par exemple, du latin et du grec, lorsqu'ils sont devenus les deux langues de communication courantes dans l'Empire romain. Veuillez donc, chers lecteurs, accepter de bonne grâce la médiocrité de notre langue. De notre côté, nous nous efforcerons de dire des choses qui méritent d'être lues. »

« We are aware that by writing to you in French or English, neither of which is our mother tongue, on the one hand we run the risk of making some serious grammatical mistakes, while on the other hand we are putting an additional strain on ourselves as authors, as well as on some of our readers. But that is the fate of any language which becomes a « koiné diálektos », a « lingua franca ». It happened, for example, in the case of Latin and Greek, when they became the two languages for everyday communication in the Roman Empire. Thus we ask our readers to make allowances for our mediocre prose. For our part, we promise to write things deserving to be read. »

(Altiero Spinelli, « Crocodile », octobre 1980)



CROCODILE

Rédacteur en chef : Joannis Papageorgiou.

Secrétaire de rédaction : Laura Autore.

Lettre bimestrielle, fondée par Altiero Spinelli, Felice Ippolito et Pier Virgilio Dastoli en octobre 1980 pour soutenir l'action du Club Crocodile et l'élaboration du projet de Traité instituant l'Union européenne par le Parlement européen. Publiée en français et en anglais, avec le soutien du Club Crocodile pour l'Union européenne et la collaboration des Intergroupes parlementaires fédéralistes.

Co-présidents : John Pinder et Francesco Gui.

Ont collaboré à cette Lettre : Scott Crosby, Simon Nugent.

Direction : Avenue Ed. Mesens, 59 B-1040 Bruxelles, tél. 284 71 32, Fax 284 91 32. **Attention : Nouvelle Adresse !**

Imprimée par : Imprimerie De Beys, chaussée de Waterloo 1245, B-1180 Bruxelles, tél. 374 17 25, Fax 374 44 62.

Crocodile est envoyé à tous ceux qui acceptent de participer aux frais de rédaction, de traduction, d'impression et de diffusion, moyennant une contribution de 2000 FB (minimum) par an, à verser en faveur du Club Crocodile pour l'Union européenne, BBL 310-0586677-10, Bruxelles.

L'idée graphique de Crocodile a été imaginée et dessinée par **Sergio Ruffolo**.

Lettres publiées depuis octobre 1980 : 56.



12 Abolissons les Parlements nationaux ?

Le rôle des Parlements nationaux sera un des thèmes plus controversés lors de la révision de Maastricht en 1996. La dévolution croissante de compétences du niveau étatique au niveau communautaire a rendu plus aigu le sentiment de frustration de certaines assemblées.

D'ici, l'idée d'affaiblir le rôle du Parlement européen à travers la constitution d'une autre branche parlementaire au niveau de l'Union, composée de membres désignés par les assemblées nationales et destinée à participer aux procédures décisionnelles communautaires.

Les partisans de cette idée ne sont pas majoritaires en Europe, puisqu'on les trouve presque exclusivement en France et au Royaume-Uni, mais leur influence risque de s'accroître à cause du caractère démagogique de leur requête et du rôle excessif attribué à la « machinerie bureaucratique » (bien entendu, celle pathologique du Conseil et de ses comités d'experts et pas celle physiologique de la fonction publique européenne).

Parmi les opposants de cette idée, il y a notamment M. Delors. Lors de son audition devant la commission institutionnelle du PE, le 24 février 1995, il a affirmé que

« si un Parlement demande de jouer un rôle dans l'élaboration des décisions qui ont été transférées à l'Union, nous n'en sortirons pas... Là-dessus, il faut être clair... On ne peut pas envisager que la Commission, ayant fait une proposition au Conseil, celle-ci soit discutée d'abord par les Parlements nationaux, puis ensuite qu'il y ait une concertation avec le PE. »

Puisqu'on envisage toutefois d'élargir les formules d'information et de concertation avec les Parlements nationaux, nous suggérons d'exploiter deux possibilités complémentaires. Selon la première, on pourrait étendre à tous les parlements nationaux l'expérience positive vécue par la Chambre des Représentants belge et par le Bundestag, qui ont créé des comités mixtes, composés par un nombre égal de députés nationaux et de députés européens. Selon la deuxième, on pourrait suivre l'exemple du « Congrès de Versailles » qui rassemble en France les représentants du Sénat et de l'Assemblée nationale lors de l'adoption de modifications constitutionnelles.

En effet, les députés nationaux devraient jouer un rôle dans la définition des « règles du jeu » de l'Union (modifications constitutionnelles, nouvelles adhésions et nouvelles recettes fiscales), en remplaçant - dans ces trois cas - le rôle des gouvernements au sein du Conseil. Une Conférence, composée par un nombre égal de députés nationaux et européens, pourrait être convoquée, en vue d'adopter - avec des majorités différentes pour les deux secteurs (national et européen) - les nouvelles règles du jeu. On pourrait ainsi évoluer vers des procédures européennes qui ne demanderaient pas l'unanimité des ratifications nationales.

Abolish the National Parliament ?

One of the most controversial issues in the revision of the Maastricht Treaty in 1996 will be the role of the national Parliaments. The growing devolution of competencies from the national to the community level has sharpened the sense of frustration in some national assemblies.

This is the source of the idea of weakening the role of the European Parliament by means setting up another parliamentary branch at the level of the Union, composed of members nominated by national parliaments and designed to participate in the Communities decision making process.

The supporters of this idea are by no means a majority in Europe and are largely found in France and the UK but their influence is out of proportion to their numbers thanks to the demagogic manner in which they press their case and the excessive role attributed to the « bureaucratic machinery » (which stems from the pathology of the Council with its committees of experts rather than from some physical manifestation in terms of the European civil service).

Mr Delors is amongst the notable opponents of this idea. When appearing before the Institutional Committee of the Parliament on 24 February he asserted that

« if a parliament insists on playing a role in taking decisions which have been transferred to the Union we will be trapped... On this point we must be clear... We can not imagine that the Commission, having made a proposal to the Council, must first debate the proposal with the national parliaments and then have a consultation with the European Parliament ».

Nevertheless in order to improve information flows and consultation with national parliaments we suggest pursuing two models in tandem. In the case one could extend the positive experience of the Belgian Parliament and the Bundestag to all other Parliaments. These two have established mixed committees comprising equal representation of national and European Deputies. Secondly, one could follow the example of the « Congress of Versailles » which brings together the members of the Senate and National Assembly in France in order to deal with matters of constitutional amendment. In effect national parliamentarians must play a role in the definition of the « rules of the game » of the Union (Constitutional reforms, new adhesions, and new fiscal measures), replacing, in the three cases, the role of Governments in the context of the Council. A conference, comprising equal numbers of national and European Deputies could be convened so as to adopt - with double majorities for the two sectors (national and European) - the new rules of the game. Thus one could move towards European decisions which did not require unanimous national ratifications.





Vers 1996 : les événements, les propositions et les décisions des premiers cent jours de 1995

Janvier

- 5 Le membre de la Commission européenne, M. Marcelino Oreja a présenté ses orientations devant la commission institutionnelle du Parlement européen.
- 8 Le Premier Ministre britannique, M. John Major, interrogé par la BBC, a réitéré son opposition à tout changement constitutionnel en 1996.
- 11 M. Valéry Giscard d'Estaing, président du Mouvement Européen International, a publié dans « Le Figaro » un manifeste pour une « Europe-puissance ».
- 11 Le leader du Labour Party, M. Tony Blair - dans un discours prononcé à Bruxelles - a demandé un renforcement des pouvoirs du PE et de la PESC.
- 11 Le Ministre des affaires étrangères belge, M. Frank Vandendorp - dans un discours prononcé à l'Institut Royal des Relations Internationales à Bruxelles - a plaidé pour la fin du droit de veto.
- 12 Le gouvernement allemand a nommé M. Werner Hoyer, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, comme représentant au sein du « groupe de réflexion ».
- 12 Le Secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd - dans un discours prononcé devant l'Institut des Relations Internationales à Paris - s'est prononcé contre l'idée d'un Exécutif et d'un Parlement européens centraux.
- 12 Les Ministres des affaires étrangères allemand, M. Klaus Kinkel, et français, M. Alain Juppé, ont publié un article commun dans « Le Monde » et la « Frankfurter Allgemeine ».
- 12 Dans un interview au journal « Le Soir », M. Jacques Delors a affirmé qu'une crise est préférable à un enterrement de l'idée d'approfondir l'Union européenne.
- 15 Dans un discours prononcé devant l'Institut des relations Internationales à Paris, le premier Ministre belge Dehaene s'est opposé à l'approche intergouvernementale dans la PESC.
- 17 M. David Davis, représentant britannique au sein du groupe de réflexion, a exposé son point de vue sur 1996 dans un article publié dans le « Frankfurter Allgemeine Zeitung ».
- 18 Le premier ministre belge, M. Jean-Luc Dehaene, a exposé ses idées en matière de PESC dans un discours prononcé devant le Collège d'Europe de Natoline (Pologne).
- 19 Le Parlement européen a adopté le « modus vivendi » transitoire en matière de comitologie, signé avec le Conseil.
- 20 Huit conservateurs britanniques « euro-rebelles » ont publié à Londres un manifeste dans lequel ils demandent l'abolition du PE et de la Cour de Justice.

Towards 1996 : the events, the proposals and the decisions of the first hundred days in 1995

January

- 5 Marcelino Oreja, member of the European Commission presented his orientations before the Committee of Institutional Affairs of the European Parliament.
- 8 The British Prime Minister, Mr John Major, asked by the BBC, repeated his opposition to any constitutional change in 1996.
- 11 Mr Valery Giscard d'Estaing, president of the International European Movement, published in « Le Figaro » a manifesto for a « Europe-power ».
- 11 The leader of the Labour Party, Mr Tony Blair - in a speech given in Brussels - asked for a strengthening of the EP powers and CFSP.
- 11 The Belgian Minister for Foreign Affairs, Mr Frank Vandendorp - in a speech given at the Institut Royal des Relations Internationales in Brussels - pleaded for abolishing the right of veto.
- 12 The German government appointed Mr Werner Hoyer, Secretary of State for Foreign Affairs, as its representative in the « reflexion group ».
- 12 The Foreign Office secretary, Mr Douglas Hurd - in a speech given at the Institut des Relations Internationales in Paris - said he opposed the idea of a central Executive and European Parliament.
- 12 The German Minister of Foreign Affairs, Mr Klaus Kinkel, and his French colleague, Mr Alain Juppé, published a common article in « Le Monde » and the « Frankfurter Allgemeine ».
- 12 In an interview to « Le Soir », Mr Jacques Delors affirmed that it is preferable a crisis than burying the idea of deepening the European Union.
- 15 In a speech given at the Institut des Relations Internationales in Paris, the Belgian Prime Minister Dehaene opposed the intergovernmental approach to the CFSP.
- 17 Mr David Davis, British representative in the « reflexion group », exposed his point of view about 1996 in an article published in the « Frankfurter Allgemeine Zeitung ».
- 18 The Belgian Prime Minister, Mr Jean-Luc Dehaene, explained his ideas about CFSP in a speech given at the College of Europe in Natoline (Poland).
- 19 The European Parliament adopted the transitional « modus vivendi » concerning comitology, signed with the Council.
- 20 In London, eight British Tories « Euro-rebellious » published a manifesto in which they asked for the abolition of the European Parliament and the Court of Justice.



- 23 Le think-tank thatcherien « European Policy Forum » a demandé à Bruxelles un renforcement du rôle des Parlements nationaux.
- 24 Le gouvernement britannique a choisi M. David Davis, Ministre d'Etat responsable pour les affaires européennes, comme représentant dans le Groupe de réflexion.
- 27 Le gouvernement britannique a créé un comité de 18 membres, qui déterminera en détail la ligne à suivre par le Royaume-Uni au sein du groupe de réflexion.
- 27 Un groupe d'experts mis en place à l'initiative du commissaire van den Broek a publié un rapport sur « la politique de sécurité de l'Europe à l'horizon 2000 ».
- 30 Dans un discours prononcé devant l'Institut Royal des relations internationales à Bruxelles, le Secrétaire britannique à la défense (ancien membre du Comité Dooge), M. Riskind a plaidé pour le maintien du caractère intergouvernemental de la PESC.
- 31 Le porte-parole du Parti travailliste, M. Robin Cook, a plaidé devant le « European Policy Institut » à Londres pour le maintien de l'identité nationale en matière de politique étrangère et il s'est prononcé contre un « super-Etat européen. »

Février

- 1 Intervenant devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Président de la République portugaise Soares a affirmé que l'Union européenne ne pourra pas renoncer à des composantes fédérales.
- 1 Sa Majesté Albert II, Roi des Belges, s'est prononcé à Bruxelles pour une autorité fédérale européenne.
- 2 Le gouvernement britannique s'est prononcé pour une réduction substantielle des pouvoirs de la Cour de Justice.
- 3 Le Ministre des affaires étrangères italien, Mme Susanna Agnelli, a désigné M. Livio Caputo - ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement Berlusconi - comme représentant italien dans le groupe de réflexion.
- 7 Le Groupe Socialiste du Parlement Européen a entamé son débat interne sur 1996 sur la base d'un document de travail - très critiqué - présenté par Mme Elisabeth Guigou.
- 9 La délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale française a adopté un rapport sur 1996, en demandant la création d'un comité interparlementaire pour contrôler l'application du principe de subsidiarité.
- 10 Des sources diplomatiques allemandes ont fait état de la possibilité d'une prolongation des négociations sur la révision de Maastricht jusqu'en 1998.
- 10 Le gouvernement espagnol a élaboré un rapport de 101 pages sur 1996.
- 10 La commission parlementaire des affaires européennes de l'Assemblée de la République portugaise a pris position en faveur d'une « géométrie variable positive ».

- 23 *The thatcherian think-tank « European Policy Forum » asked for a strengthening of the role of National Parliaments.*
- 24 *The British government chose Mr David Davis, State Minister for European Affairs, as its representative in the « reflexion group ».*
- 27 *The British government created an 18 member committee, which will give the guidelines to be followed by UK within the « reflexion group ».*
- 27 *A group of experts, set up following an initiative of commissioner van den Broeck, published a report on « Security policy in Europe at the horizon of 2000 ».*
- 30 *In a speech given at the Institut Royal des relations internationales in Brussels, the British Secretary of Defence (former member of the Dooge Committee), Mr Riskind pleaded for maintaining the intergovernmental character of CFSP.*
- 31 *The Labour party spokesman, Mr Robin Cook, pleaded, before the « European Policy Institut » in London, for maintaining the national identity as concerning foreign policy and he is opposed the « European supra-state ».*

February

- 1 *Talking before the parliamentary Assembly of the Council of Europe, The president of the Portuguese republic, Mr Soares, affirmed that the European Union cannot give up its federal components.*
- 1 *In Brussels, His Majesty Albert II, King of the Belgians, spoke in favour of a European federal authority.*
- 2 *The British government came out in favour of a substantial reduction of the Court of Justice powers.*
- 3 *The Italian Foreign Minister, Ms Susanna Agnelli, nominated Mr Livio Caputo - former vice-secretary of state for foreign affairs in the Berlusconi government - as the Italian representative in the « reflexion group ».*
- 7 *The socialist Group in the European Parliament started its internal debate on 1996 on the basis of a working document - very critical - presented by Ms Elisabeth Guigou.*
- 9 *The European Union delegation of the French National Assembly adopted a report on 1996, asking for the creation of an interparliamentary committee to check the application of the subsidiarity principle.*
- 10 *Some German diplomatic sources took into consideration the possibility of a protraction until 1998 of the negotiations about the Maastricht revision.*
- 10 *The Spanish government worked out a report of 101 pages about 1996.*
- 10 *The parliamentary committee of European affairs of the Assembly of the Portuguese Republic took position in favour of a « positive variable geometry ».*



- 10 Lors de la « Lecture Jean Monnet » à Florence, le directeur général du GATT Sutherland a pris position en faveur du noyau dur.
- 15 A partir du 20 février 1995, deux lignes de téléphone et une ligne de fax ont été ouvertes par le groupe socialiste du PE afin que les citoyens puissent donner leur avis sur 1996.
- 16 Le Président du groupe socialiste, Mme Pauline Green, a présenté un document de travail sur 1996, qui remplace celui élaboré par Mme Guigou.
- 17 Le Ministre des affaires étrangères luxembourgeois, M. Jacques Poos, a exposé à la Chambre des Députés sa vision sur 1996.
- 17 M. David Davis, Ministre d'Etat aux affaires européennes et représentant britannique dans le groupe de réflexion, a exposé devant le « European Legislation Select Committee » de la House of Commons sa vision sur 1996.
- 19 Le « Federal Trust » a publié à Londres un rapport sur 1996, dans lequel plaide pour une géométrie variable.
- 21 Les organisations pro-européennes suisses ont lancé une campagne pour un « oui » à l'Europe.
- 21 Le Ministre des affaires étrangères allemand, M. Klaus Kinkel, a publié un rapport sur 1996.
- 23 Le groupe de travail sur 1996, créé par le Mouvement Européen International et présidé par M. Emile Noel, a adopté le rapport rédigé par le professeur Jean-Victor Louis.
- 24 M. Jacques Delors a exprimé son point de vue sur 1996 devant la commission institutionnelle du PE, en se déclarant partisan de deux Europes: une Grande Europe à 30 et une autre Europe fortement motivée.
- 27 M. Livio Caputo a renoncé au mandat de représentant personnel de Mme Agnelli dans le groupe de réflexion, après les critiques âpres des fédéralistes et de certaines forces politiques italiennes.
- 27 Les commissions parlementaires spécialisées dans les affaires européennes se sont réunies à Paris, dans le cadre de la rencontre semestrielle dite « COSAC ».
- 28 Le gouvernement irlandais a nommé le secrétaire d'Etat aux affaires européennes, M. Gay Mitchell, comme représentant dans le groupe de réflexion.
- 28 Le gouvernement néerlandais a nommé le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Michel Patijn, comme représentant dans le groupe de réflexion.

Mars

- 1 Selon un sondage publié par le quotidien « Kronenzeitung », le 80% des Autrichiens sont favorables au maintien de la neutralité de leur pays.
- 1 Le groupe « Belmont European Policy Centre » a lancé le premier numéro d'une publication sur 1996.

- 10 During the « Lecture Jean Monnet » in Florence, Mr Sutherland, director general of GATT, took position in favour of a « hard core ».
- 15 From 20 February 1995 onwards two telephone lines and a fax line have been opened by the Socialist Group of the EP as to allow citizens to give their opinion about 1996.
- 16 The president of the Socialist Group of the EP, Ms Pauline Green, presented a working document on 1996, which replaces that one prepared by Ms Guigou.
- 17 The Luxembourger Minister of Foreign Affairs, Mr Jacques Poos, explained at the Chamber of Deputies his idea on 1996.
- 17 Mr David Davis, State Minister of European Affairs and British representative in the « reflexion group » explained before the « European Legislation Select Committee » of the House of Commons, his view about 1996.
- 19 The « Federal Trust » in London published a report on 1996 in which it pleads for a « variable geometry ».
- 21 The Swiss pro-Europe organizations launched a campaign in favour of « yes » to Europe.
- 21 The German Foreign Affairs Minister, Mr Klaus Kinkel, published a report on 1996.
- 23 The working group on 1996, created by the International European Movement and chaired by Mr Emile Noël, adopted the report written by professor Jean-Victor Louis.
- 24 Mr Jacques Delors expressed his point of view on 1996 before the Committee for Institutional Affairs of the EP, declaring he was partisan of two Europe : one Big Europe with 30 states and an other Europe strongly motivated.
- 27 Mr Livio Caputo resigned his mandate as personal representative of Ms Agnelli in the « reflexion group », after sharp criticisms of the federalists and some Italian political forces.
- 27 The parliamentary committees specialised in European affairs met in Paris in the framework of the bi-annual meeting of « COSAC ».
- 28 The Irish government appointed the State Secretary for European Affairs, Mr Gay Mitchell, as its representative in the « reflexion group ».
- 28 The Dutch government appointed the State Secretary for Foreign Affairs, Mr Michel Patijn, as its representative in the « reflexion group ».

March

- 1 According to an opinion pool, published in the « Kronenzeitung », 80% of the Austrians are in favour of maintaining neutrality in their country.
- 1 The « Belmont European Policy Centre » group launched its first issue of a publication on 1996.



- 1 Le gouvernement Major a obtenu un vote de confiance de la Chambre des Communes sur sa politique européenne, avec 319 députés pour et 314 contre.
- 3 Le groupe de travail sur 1996, créé par l'association « Eurocities » et présidé par le maire de Bologne Vitali, a adopté le rapport rédigé par le professeur Mario Chiti.
- 6 L'Observatoire Social Européen a réuni à Bruxelles un groupe d'experts en vue de l'adoption d'un rapport sur 1996.
- 6 M. Hans-Gert Pöttering a présenté au groupe PPE du Parlement européen un rapport sur 1996.
- 6 Le Parti Démocratique de la Gauche italien a pris position en faveur de l'idée delorienne d'une Fédération d'Etats.
- 8 L'association ATD-Quart Monde a adopté un appel en faveur d'une action européenne contre l'exclusion sociale, à intégrer dans la révision de Maastricht.
- 9 Le gouvernement grec a choisi l'ambassadeur Stephanos Stathatos comme représentant dans le groupe de réflexion.
- 9 Le gouvernement portugais a choisi le professeur Gonçalves Pereira, ancien ministre, comme représentant dans le Groupe de réflexion.
- 9 Dans un article publié dans « Die Zeit », le Ministre des affaires étrangères allemand, M. Kinkel, s'est prononcé pour une fusion entre l'UE et l'UEO.
- 9 Le Groupe Ardennes a décidé d'élaborer un rapport sur 1996 consacré à la question de l'élargissement et du système de gouvernement européen.
- 13 La commission institutionnelle du Comité des Régions a examiné à Montpellier le rapport de Jordi Pujol sur 1996.
- 17 A l'occasion du congrès national à Turin, les jeunes fédéralistes italiens ont adopté un plan d'action pour 1996.
- 21 Le président de la Commission européenne, M. Jacques Santer, a exposé son point de vue sur 1996 devant la commission institutionnelle du Parlement européen.
- 22 La commission institutionnelle du Parlement européen a entamé l'examen du rapport Bourlanges/Martin, destiné au groupe de réflexion.
- 25 Les fédéralistes italiens ont organisé à Milan une conférence sur 1996 avec la participation de M. Karl Lamers.
- 27 Le gouvernement portugais et la Commission européenne ont inauguré à Lisbonne un grand centre d'information nommé « Centre Delors ».
- 30 Le PPE a réuni à Bruxelles trois-cent députés européens et nationaux pour mettre à point une stratégie commune en vue de 1996.

- 1 *The government of Mr Major obtained a vote of confidence at the House of Commons on its European policy, with 319 deputies in favour and 314 against.*
- 3 *The working group on 1996, created by the association « Eurocities » and chaired by the mayor of Bologna, Mr Vitali, adopted the report written by professor Mario Chiti.*
- 6 *The European Social Observer convened in Brussels a group of expert with view to the adoption of a report on 1996.*
- 6 *Mr Hans-Gert Pöttering presented to the EPP group of the EP a report on 1996.*
- 6 *The Italian Party of Democratic Left (PDS) took position in favour of the Delors idea of a Federation of States.*
- 8 *The association ATD-Quart Monde adopted an appeal in favour of a European action against social exclusion to be integrated in the Maastricht revision.*
- 9 *The Greek government chose ambassador Stephanos Stathatos as its representative in the « reflexion group ».*
- 9 *The Portuguese government appointed professor Gonçalves Pereira, former Minister, as its representative in the « reflexion group ».*
- 9 *In an article published by the « Die Zeit », the German Minister for European Affairs, Mr Kinkel, declared he was in favour of a merge between EU and WEU.*
- 9 *The Ardennes Group decided to work out a report on 1996 dedicated to the question of enlargement and the European government system.*
- 13 *The institutional committee of the Committee of Regions examined in Montpellier the Jordi Pujol report on 1996.*
- 17 *On the occasion of their national congress in Turin, the Young Italian Federalists adopted an action plan for 1996.*
- 21 *The president of the European Commission, Mr Jacques Santer, exposed his point of view on 1996 before the institutional committee of the European Parliament.*
- 22 *The institutional committee of the European Parliament started the exam of the Bourlanges/Martin report, intended for the « reflexion group ».*
- 25 *The Italian federalists organised a conference on 1996 in Milan with the participation of Mr Karl Lamers.*
- 27 *The Portuguese government and the European Commission opened in Lisbon a big information centre called « Jacques Delors ».*
- 30 *The EPP convened in Brussels 300 European Deputies in order to focus a common strategy with view to 1996.*

